



Bilan du dispositif «Activités Temporaires» durant la période de crise COVID 19.

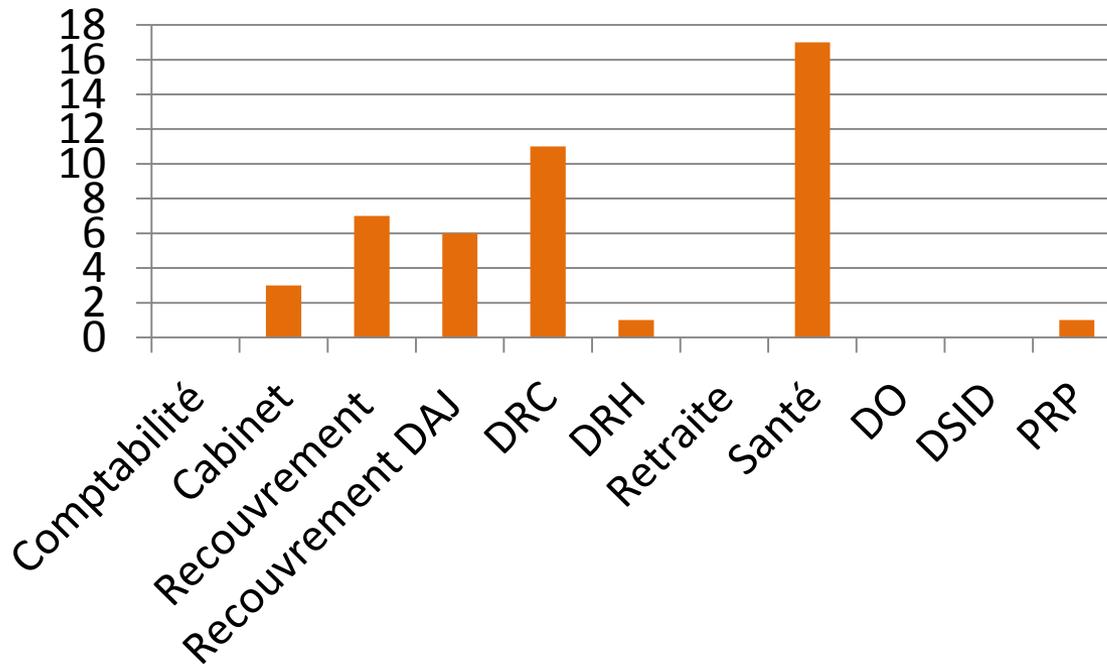
Contexte

- Depuis la mi-mars 2020 -> situation de crise sanitaire (confinement)
- Un dispositif mis en place à la CGSS «affectation temporaire »
-> Soit l'affectation des personnes mobilisables sur des activités prioritaires
- 96 participants, principalement des agents de la DRC, de la Santé et du Recouvrement...

Taux de participation

Taux	Agents et cadres affectés	Cadres preneurs
Nombre total	96	9

Nombre de participations par direction (agent)
Poste d'origine

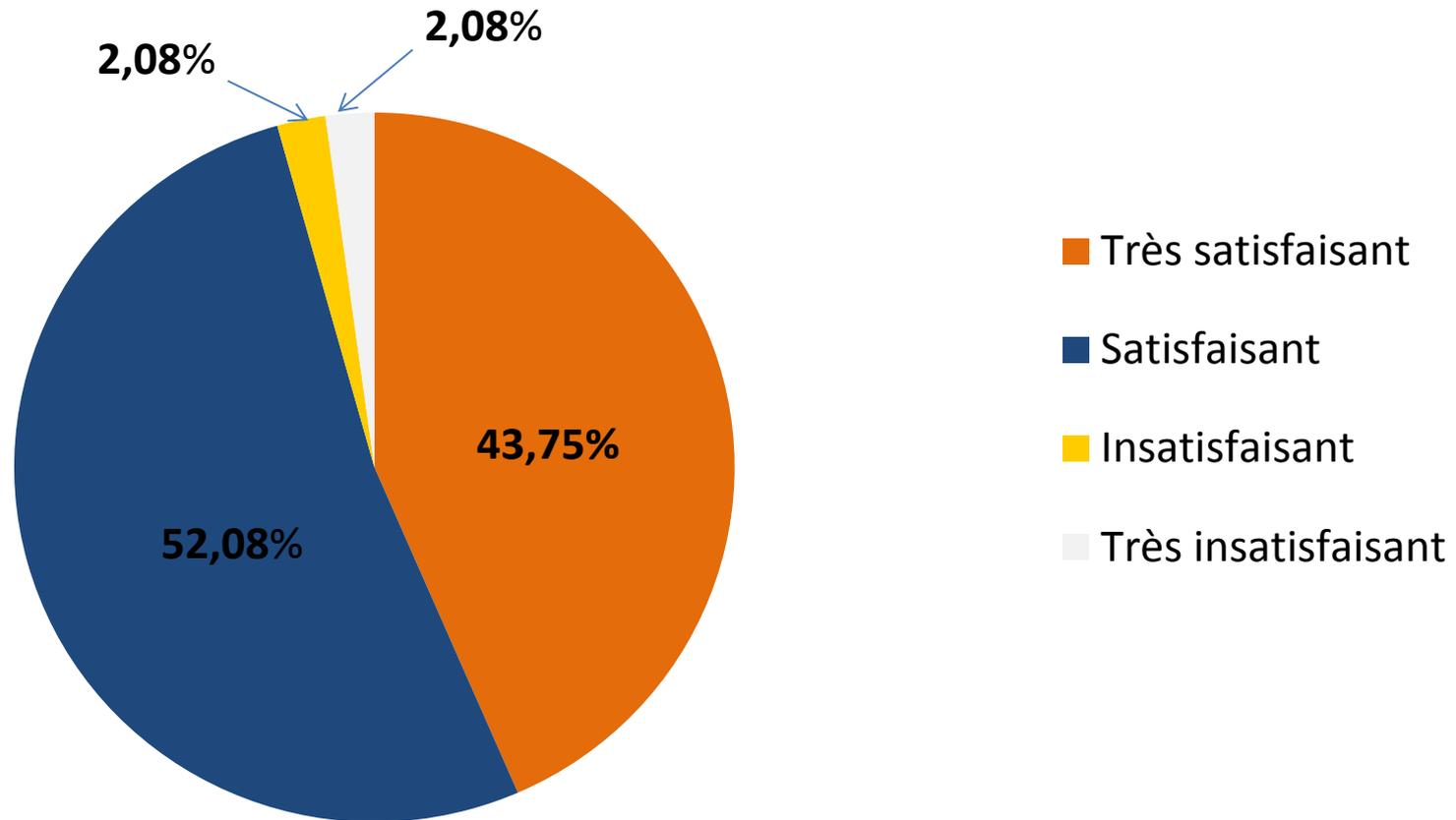


Il s'agit de la direction **Santé** et **DRC** où le taux de participation est le plus élevé :

- Santé -> 36,36 %

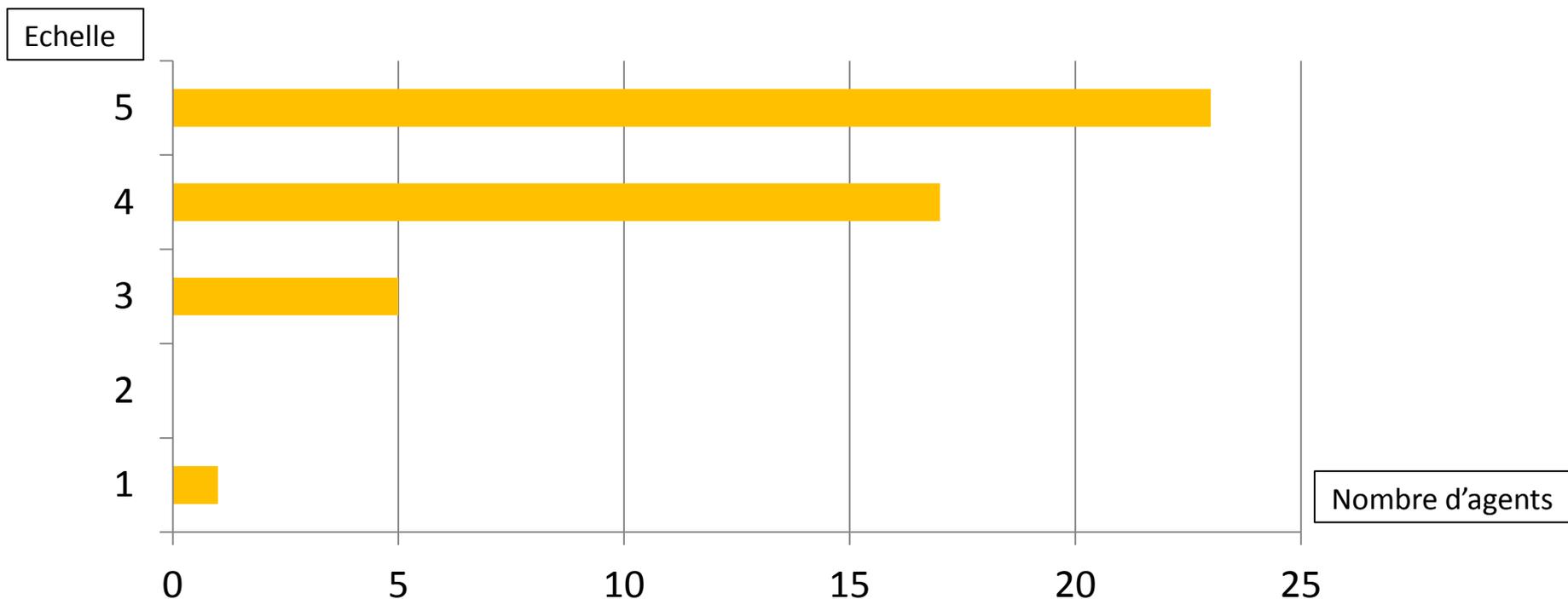
- DRC -> 23,64 %

Satisfaction des agents affectés temporairement dans des services



Globalement, les agents affectés sur des activités prioritaires ont été bien accueillis dans les services preneurs. En effet, près de 95 % d'entre eux ont été satisfaits de leur accueil.

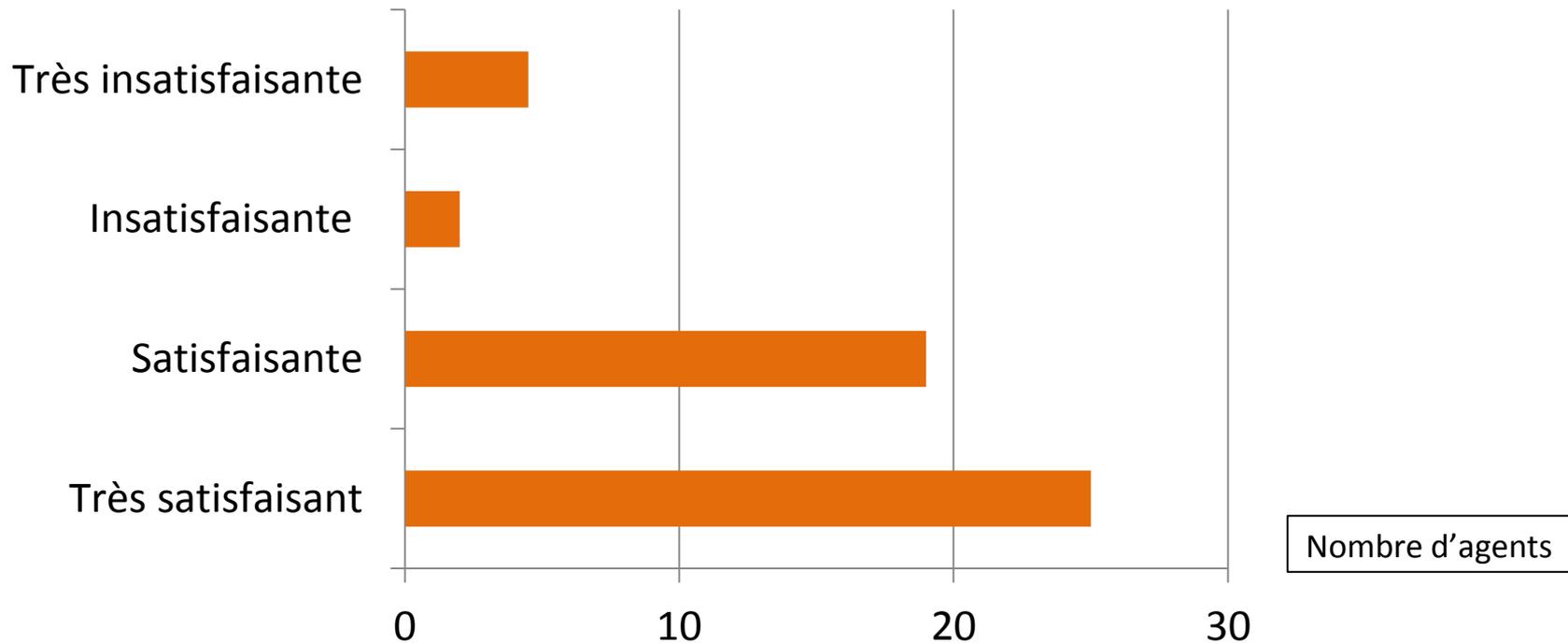
Quelle a été la relation des agents avec leur nouvelle équipe durant la période des activités temporaires ?



A la question « Sur une échelle de 1 à 5, comment étaient les relations avec votre nouvelle équipe ? ».

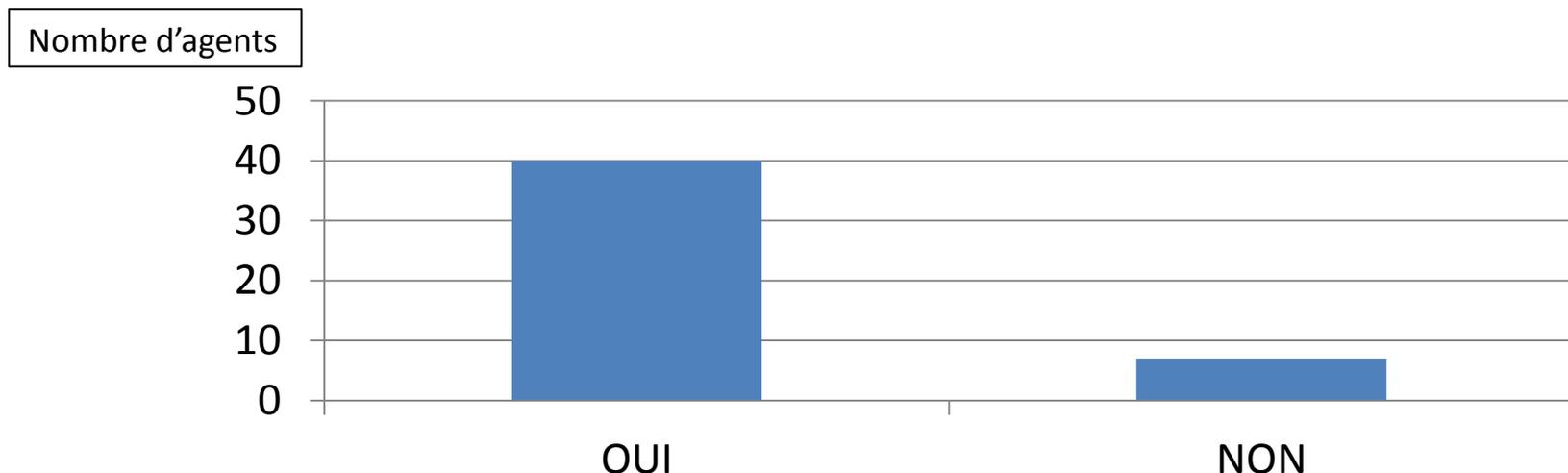
86,96% des agents ont répondu avoir eu de bonnes relations avec leurs équipes.

Quelle a été la relation des agents avec le manager preneur durant la période des activités temporaires ?



De très bonnes relations étaient présentes entre les managers preneurs et les agents. En effet, plus de 93 % des agents ont affirmé avoir eu de bonnes relations durant cette période.

Souhait de revenir à nouveau en renfort sur un autre secteur d'activité (ou dans le même secteur) ?

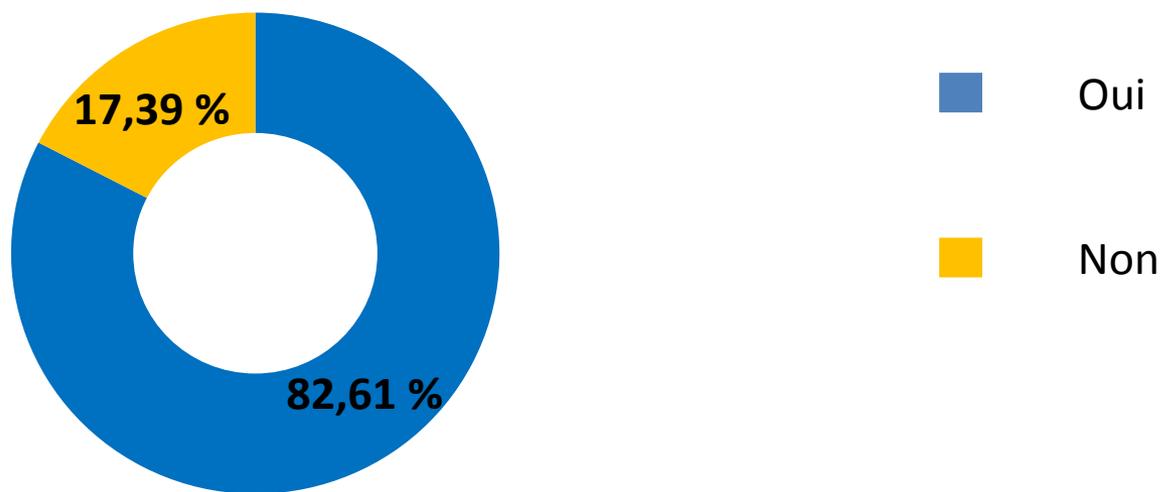


83,33 % des agents sont prêts à revenir en renfort sur d'autres activités temporaires.

Il reste néanmoins **14,89 %** des agents qui n'ont pas souhaité revenir en renfort .
Les causes sont les suivantes :

- Absence de formation sur le poste occupé
- Travail non enrichissant selon eux
- Manque de cadrage sur les missions à réaliser sur la forme et les délais
- Difficulté sur les habilitations informatiques

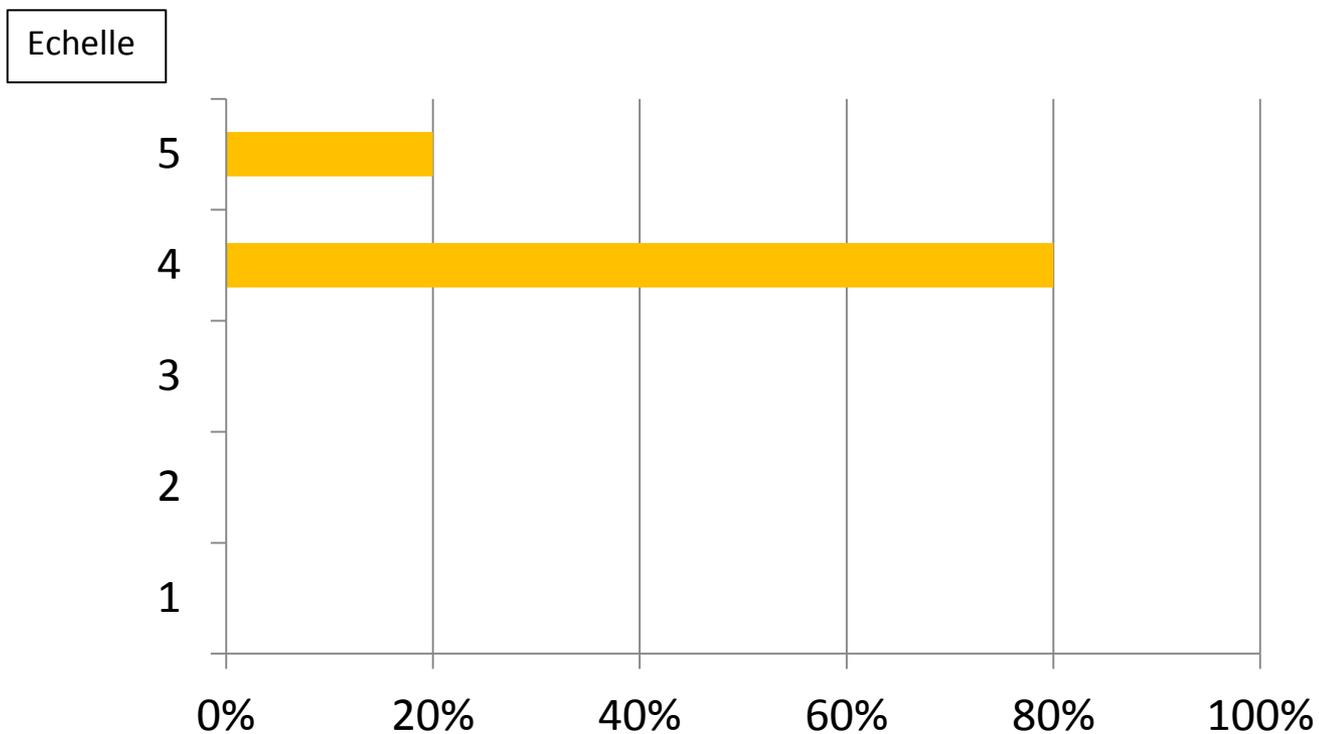
A la question posée aux agents : « Avez-vous reçu toutes les informations nécessaires pour exercer le travail demandé ? »



82,61 % des agents ont eu des informations nécessaires pour exercer le travail demandé.

Concernant les 17,39 % des agents : ils ont souhaité avoir un référent technique pour répondre à leurs questions.

Niveau de satisfaction des cadres preneurs concernant le travail réalisé par les agents (sur les activités temporaires)



100% des responsables de services preneurs ont été satisfaits du travail des agents reçus

Propositions des agents et cadres preneurs

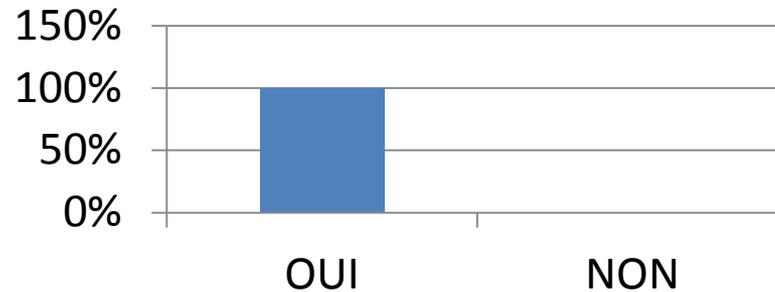
Propositions	
Agents	<ul style="list-style-type: none">- Avoir plus d'informations sur les activités (réunion visioconférence, échanger sur les problèmes rencontrés...).- Etablir un bilan des actions réalisées par le manager- Faire un point sur l'historique du service et avoir un entretien individuel de fin de période.- Faire un retour à l'agent sur sa participation (ce qu'il a bien fait et ce qu'il faudrait améliorer)- Prévoir les habilitations en avance.- Réaliser une affectation provisoire plus longue, c'est-à-dire 1 mois au minimum.- Concevoir une liste des activités disponibles mentionnant les tâches correspondantes (pour gagner en temps).- Mettre en place une procédure de suivi de l'agent par le "service d'affectation"- Permettre directement aux agents de se positionner sur une possibilité d'affectation : bourse aux emplois (donner de la lisibilité aux possibilités d'affectation).- Permettre aux agents de rejoindre le service de manière définitive.*
Cadres preneurs	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser ce « vivier » lors des opérations de masse, les campagnes ou changement règlementaire avec impact sur la production.- Féliciter et remercier ces agents (mot, mail, échange...)- Encourager et inciter les autres agents à vivre cette expérience.- Valoriser cette action

*Un participant souhaite intégrer définitivement son service d'affectation

Conclusion

- Globalement -> l'affectation provisoire est un dispositif innovant qui a été mis en place en période de crise . Il a été utile pour l'encadrement , puisqu'à la question « Les affectations provisoires étaient-elles utiles selon vous ? », posée aux cadres preneurs. Ainsi 100 % des cadres ont répondu « oui ».

Les affectations provisoires étaient-elles utiles ?



- Amélioration à faire -> néanmoins sur les habilitations, le cadrage des missions, la liste des tâches à réaliser, la formation rapide ou l'information, la mise à disposition de référents...

Reste à faire

- Un communication de ce dispositif auprès du personnel
- Remerciement des participants (agents et cadres)
- Formalisation et pérennisation de ce dispositif
- Mesure de l'impact de ce dispositif sur la production



Merci de votre attention